

Céret, le 3 mars 2022

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu, le :

Mercredi 9 mars 2022 à 19h00
Salle de l'Union

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu des délégations au Maire

FINANCES

- ✓ Débat d'orientation budgétaire
- ✓ Avenant au marché à bon de commande pour les travaux de voirie et réseaux humides
- ✓ Indemnités des élus : état des indemnités perçues en 2021
- ✓ Camping municipal « Le Bosquet de Nogarède » : réouverture du budget annexe

PATRIMOINE

- ✓ Camping municipal « Le Bosquet de Nogarède » : contrat de délégation de service public de type concessive
- ✓ Camping municipal « Le Bosquet de Nogarède » : Grille tarifaire

PERSONNEL

- ✓ Protection sociale complémentaire : débat de l'assemblée

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Michel COSTE

Maire de Céret

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal

En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Mairie ou publiée.